

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
POLICE NATIONALE
PREFECTURE DE POLICE DE
PARIS

CSP DU 09EME
ARRONDISSEMENT DE PARIS
DTSP75
14BIS, RUE CHAUCHAT
75009 PARIS
Tel : 3430
Fax : 01 42 26 90 53
Code INSEE : 75109351

A - AUTORITÉ JUDICIAIRE

COMPTE RENDU

D'INFRACTION

INITIAL

PV n° 01826/2025/007802

VICTIME	Madame BEIZAI MICHELLE KAY née le 31/03/1936 à MICHIGAN (ETATS UNIS), de nationalité AMERICAINE, Sans domicile fixe mais vivant habituellement en un lieu INDÉTERMINÉ EN FRANCE Précisions : Sans domicile fixe----- Coordonnées de Jean-Sylvain Boige Téléphone domicile : 06 89 15 68 07 Autres coordonnées : jsboige@hotmail.com Communication électronique demandée : NON		
Préjudice	Butin : Aucun	Dégâts : Aucun	Préjudice :
INFRACTION(S)	VIOLENCE N'AYANT ENTRAÎNÉE AUCUNE INCAPACITÉ DE TRAVAIL (227)		
FAIT			
Date/Lieu	Le 25/08/2025 à 03:00 (LUNDI) RUE RICHER à PARIS 9ème Nature du lieu : VOIE PUBLIQUE		
Véhicule			
Personnes remarquées	Un homme		
Manière d'opérer			
Mobile	ACTE GRATUIT		
OBJET :			
P. V. : n°2025/007802			

Affaire contre JONAS

Pièces jointes :
Scellés : non

Transmis à Monsieur le Procureur de la République Près le TJ de Paris
GUERIN Stéphane
COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE DE POLICE
Le :

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt cinq,
Le vingt huit août, à quinze heures trente huit

Nous, GREGORY LAUGIER
GARDIEN DE LA PAIX

En fonction DSPAP/DTSP75/D1/CSP09/SAIP/BDEP FBG MONTMARTRE

AGENT DE POLICE JUDICIAIRE en résidence A PARIS

--- Étant au service,---

--- Agissant conformément aux instructions reçues de Monsieur Stéphane
GUERIN, Commissaire de Police chargé du IXème arrondissement de Paris,

Officier de Police judiciaire territorialement compétent. ---

--- Constatons que se présente devant nous la personne ci-dessus dénommée qui nous déclare:—

--- CADRE JURIDIQUE,---

--- «Je me présente dans vos services afin de déposer plainte contre Monsieur JONAS pour les faits de violence n'ayant entraîné aucune incapacité de travail , commis le 25/08/2025 , à PARIS ,---

--- Agissant dès lors dans le cadre de l'Enquête Préliminaire.---

--- Vu les articles 75 et suivants du Code de Procédure Pénale.---

--- Entendons comme suit la victime qui nous déclare,---

--- SUR LES FAITS:---

Signé électroniquement
GREGORY
LAUGIER 1510901

---Je suis à la rue maintenant depuis 2 ans et 4 mois---

---Je vais régulièrement à l'association Espace Marcel Olivier située au 9 rue Bergère---

— Là bas il y a une autre personne sans abris qui se nomme Jonas, je n'ai pas son nom de famille---

— Très régulièrement Jonas se comporte très mal avec moi mais il est très apprécié au sein de l'association----

— Une fois il a cassé le verre qui était dans ma main, il me dit que l'espace est fermé alors qu'il est ouvert, « pourquoi vous êtes là ? va-t'en » de manière aggressive---

— Dans la rue Richer 75 009 PARIS il y a les folies Bergères qui sont très gentils avec nous, nous sommes en sécurité là bas et nous savons des fois des objets pour nous aider---

— La nuit du 24 au 25 août 2025 alors que je dormais rue Richer 75 009 PARIS, Jonas est venu me réveiller, il a crié et m'a donné un coup de point au visage au niveau de la bouche car j'avais récupéré un tapis plastique pour dormir---

— 4 hommes sont venues nous séparer, le lendemain j'avais très mal aux dents---

---Je suis allée voir l'association mais ils sont extrêmement laxiste à son sujet et ils ne veulent rien faire car ça n'a pas eu lieu au sein de l'association---

— Le matin Jonas est très souvent à l'association---

— Il est très attaché à cette association---

— Il protège Jonas---

--- Je souhaite voir le médecin des UMJ---

— Je n'ai rien de plus à ajouter---

---SUR LE PREJUDICE:---

---Préjudice physique---

---SUR LES TEMOINS ET LA VIDEO PROTECTION :---

---Témoin : chef d'un petit supermarché rue de Trévise 75009 PARIS, il se nomme Elie joignable au 06 29 56 25 01---

---SUR LE OU LES AUTEURS:---

---Jonas environ 1m78, cheveux marron mi-long, portant des survêtements et toujours des baskets, peau mate, yeux foncés, corpulence moyenne, pas propre, pas bien rasé ---

--- «Je dépose plainte contre JONAS,---

--- «Je n'ai rien d'autre à ajouter»,---

--- «Je suis informé que je serai avisé de la suite donnée à mon affaire que dans le cas de recherches positives par le Parquet territorialement compétent»,---

--- « Je suis informé que je serai avisé des suites de ma plainte que dans l'hypothèse où les investigations auront permis d'identifier un mis en cause. »---

--- «Je prends acte de mon droit à obtenir réparation de mon préjudice et de me faire aider par une association d'aide aux Victimes, Bureau d'Aide aux Victimes Palais de Justice (escalier Y; rez-de-chaussée) accès par le 10 Boulevard du Palais 75001 Paris, téléphone (numéro vert): 08 00 17 89 05, 01 44 32 77 08 messagerie électronique: bav-tgi-paris@justice.fr,»---

---Je prends acte qu'il y a deux antennes d'association d'aide aux Victimes sur PARIS, à savoir :---

---Antenne Sud (13 ème) joignable au 01 45 88 18 00 ou par mail à contact13@pav75.fr,---

---Antenne Nord (17 ème) joignable au 01 53 06 83 50 ou par mail à contact17@pav.fr,---

--- Je prends acte de mon droit à me constituer partie civile si l'action publique est mise en mouvement par le Parquet ou en citant directement l'auteur des faits devant la juridiction compétente en me rendant au greffe du tribunal ou en portant plainte devant le juge d'Instruction,---

--- «Cette constitution de partie civile peut s'effectuer soit directement au Commissariat de Police, soit par lettre recommandée avec avis de réception ou par télécopie au 01.44.32.61.96 parvenue au Tribunal 24 heures au moins avant la date de l'audience lorsque je demande soit la restitution d'objets saisis soit des dommages-intérêts. Dans tous les cas, les victimes joignent à leur demande toutes les pièces justificatives de leur préjudice,---
--- «Je prends acte que je peux me constituer partie civile, assisté d'un avocat que je pourrai choisir ou qui, à ma demande, sera désigné par le bâtonnier de l'ordre des avocats près de la juridiction compétente, les frais étant à ma charge, sauf si je remplis les conditions d'accès à l'aide juridictionnelle ou si je bénéficie ,d'une protection juridique au sein d'une de mes assurances,---
--- «Je prends acte de mon droit à être aidé par un service relevant d'une ou de plusieurs collectivités publiques ou par une association conventionnée d'aide aux victime,---
--- Je prends acte des dispositions de l'article 10-2 du Code de Procédure Pénale, et me réserve le droit d'y recourir»,---
--- Je prends acte que vous me remettez un récépissé de dépôt de plainte et à ma demande le procès verbal de compte rendu infraction initial»,---
--- Après lecture faite personnellement la déclarante persiste et signe avec nous le présent pour conformité.---

LA DECLARANTE

L'AGENT DE POLICE JUDICIAIRE

Murielle Berger

X



---Annexons au présent la réquisition UMJ---

L'AGENT DE POLICE JUDICIAIRE

X